

CHRONOLOGIE DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19

CROMK CENTRE VAL DE LOIRE

En rouge : Evénements généraux.

En bleu : Messages et actions venant du CNO

En noir : Particulier à la Région Centre.

Nov. 19 : Cas supposés à postériori en France

15 nov : 19 : Messages de médecins de Wuhan

31 déc : 19 : La Chine informa l’OMS

5 janv : la Chine publie l’identité du virus

9 janv : Désignation d’un membre du cabinet du Ministère de la santé pour suivre l’épidémie

11 janv : Mme Buzin alerte (?) E. Macron.

17 janv : Tests opérationnels en Allemagne.

21 janv : A.Buzin « le risque d’introduction en France est faible...Notre système de santé est bien préparé... »

24 janv : 3 premiers cas en France

26 janv : A.Buzin « nous avons 10 Millions de masques ...les autorités sanitaires distribueront ces masques aux personnes qui en auront besoin »

27 janv : Commande de 100 Millions de masques

30 janv : OMS « Urgence de santé publique de portée internationale – USPPI »

3 fév : OMS : « Tous les pays sont exposés et doivent se préparer »

16 fév : A. Buzin quitte le Ministère de la santé

25 fév : Olivier Veran « L’épidémie est à nos portes »

26 fév : Mon Ordre : COVID 19 Que faire ? Comment suspecter une infection, comment réagir ?

27 fév : Sec Gén : Informations pour les professionnels : je reviens d'une zone à risque, Dois-je porter un masque ?

28 fév : Mon Ordre. Flash Actu. Début de l'Info régulière sur le site. Demande d'inscription à DGS-Urgent ; Comment prendre en charge les patients.

29 fév : Stade « 2 »

2 mars : Premier Ministre « Ralentir pour empêcher ou au moins retarder la libre circulation du virus ce qui marquerait la phase 3 »

3 mars : 3100 cas en Italie, fermeture des écoles. - 200 cas en France – ARS Grand Est « on ne fait plus de recherche de cas contacts ...notre objectif majeur est de soigner »

3 mars : Flash Actu : Distribution de 50 masques sur le stock d'Etat. Les réunions des présidents et des greffières sont programmées.

5 mars : Création du Conseil Scientifique COVID 19 (officialisé le 11 mars)
Président Pr Delfraissy

5 mars : réunion ORDPS démographie santé. On n'évoque pas une épidémie à venir. On constate comme d'habitude le manque général et habituel en région Centre Val de Loire.

8 mars : Confinement de toute l'Italie

9 mars : Seuls les cas graves sont hospitalisés (*isolés ?*) les médecins de ville doivent assurer un filtrage.

11 mars : Interdiction des visites aux résidents des EHPADS

11 mars : Annulation de la conférence des Présidents.

12 mars : Déclaration du Président de la République : Fermeture des crèches, écoles, lycées et universités. – Déprogrammation des interventions chirurgicales non urgentes. Stade 3 de l'épidémie.

12 mars : Mon Ordre. Question de l'exercice en EHPAD, proposition de courrier type. Information sur la réserve sanitaire.

12 mars : Plénière du CRO. Demande à l'ARS à propos des conditions visites des MK en EHPAD (*pas de réponse...compte tenu de la suite...*)

13 mars : Mon Ordre. Analyser chaque situation avec calme, protéger les patients fragiles, plus de 70 ans, poly pathologies mais aussi d'assurer la continuité des soins, en respectant les consignes barrière

14 mars : 4500 cas 91 morts - Premier Ministre « fermeture de tous les lieux publics non indispensables (?) le 15 à 12 h.

15 mars : 21 Millions d'électeurs se déplacent - 5423 cas, 127 morts - Indre et Ariège sont les deux derniers départements à enregistrer leur premier cas.

15 mars : Le CNO engage à dispenser des soins à domicile et estime nécessaire la fermeture des cabinets qui ne peuvent pas appliquer systématiquement les mesures barrières... Télétravail pour le personnel.

16 mars : Elections des CDO par vote électronique.

16 mars : CNO. Fermeture des Conseils, reporter ou annuler les activités, mais continuer d'assurer les missions de service public (dans un deuxième courriel).

16 mars : Sec Gén : Continuer les missions de l'Ordre

16 mars : 6633 cas et 148 morts - Conseil Scientifique « seules doivent persister les activités nécessaires à la vie de la Nation » - OMS « Testez, testez, testez ! » - Masques réservés aux hôpitaux et médecins – Service de garde pour les enfants de soignants – Décision du confinement pour 15 jours.

17 mars : Exode des Franciliens – 12h confinement – 7730 cas 175 morts – O. Veran « Nous avons assez de masques pour les soignants »

17 mars : Sec Gén et Mon Ordre : Fermeture des cabinets à compter de mardi 17 mars à 12h. Visites conformément à l'article 1 du décret du 16 mars 2020. Exigez des masques des ARS. Disposition valable jusqu'au 31 mars. Contacts permanent avec le Ministère - Report des audiences CDPI.

17 mars : Pdt CRO. Appel au développement des soins à domicile suite à sortie de patients pour accueil de COVID. Réaction d'incompréhension – fermeture/accueil des patients personnel et en général...

18 mars : Pr Delfraissy : « Stratégie par défaut adaptée à la pénurie de moyen » (interview A.S. La Pic)

18 mars : Sec Gén : « fermer votre cabinet, c'est aussi vous mettre à la disposition des patients à domicile ». Arrêter soins en cabinet, en EHPAD, visites non urgentes, rester joignables, assurer les soins en visites et en établissements.

18 mars : Demande téléphonique de Mme Gueguen (Direction de l'offre de soins ARS CVDL) « Les patients s'étonnent de ne pas trouver de cabinet de MK ouvert ». Transmission du message du CNO et demande de la position de l'ARS., Mme Gueguen consulte... 19 mars rien...20 mars F. Dusserre appel Mme Gueguen « C'est parfait, les cabinets peuvent rester fermer...mais il n'y aura pas de prise de position de l'ARS pas légitime en la matière – ce qui sera confirmé à l'inverse pour la réouverture.

19 mars : Messages contradictoires Ordres/Syndicat

19 mars : Message de la Présidente P. Mathieu : « Comme souvent dans le domaine de la santé, les réponses manichéennes n'existent pas ». Graphique récapitulatif sur le site de l'Ordre.

19 mars : CNO SG demande de recensement de l'activité des structures administratives des Conseil.

Réponse CRO : Secrétaire administrative en télétravail à son domicile, télétravail de la greffière CDPI passage régulier du Président CDO 45 dans les locaux, veille courriel par le secrétaire général E. Guelle, renvoie téléphonique vers le président F. Dusserre, suivi de la trésorerie par le trésorier D. Persillard.

20 mars : Sibeth Ndiaye « Je ne sais pas utiliser un masque »

21 mars : O. Veran « Les stocks de masques se sont réduits (sous-entendu avant nous). Il ne restait aucun stock d' Etat.

21 mars : Demande de recensement des MK pouvant assurer des soins respiratoires à domicile. Coordination avec les CDO.

21 mars CNO SG : « Nos élus de la région Grand Est nous alertent et souhaitent que nous apportions une précision TRES IMPORTANTE. Dans toute prise en charge à domicile RESPECTEZ SCRUPULEUSEMENT LES MESURES BARRIERE »

22 mars : Loi sur l'état d'urgence.

22 mars : demande sur la situation dans les régions de P. Mathieu.

Mme Le Lay : « La région Centre Val de Loire n'est pas en zone active seule l'Eure et Loire (2 décès) est en zone à risque »

Mme Hoomans : « Beaucoup de travail, mesure d'hygiène très lourdes (elle fulmine devant les images de soignants dans les médias) - Réception de patients COVID dans son centre déjà structures de 2ème ligne - Aujourd'hui pas encore "d'embouteillage" dans les hôpitaux Orléans Tours. Pas de contamination de MK à sa connaissance - A prévoir au maximum la semaine prochaine arrivée de patients COVID dans les structures de 3ème ligne SSR aménagés et **sortie en ville**.

- D'où : Patients COVID ou non (comme prévu) à domicile : intervention des libéraux (ce qui manque en Italie et provoque l'engorgement des hôpitaux)

-+++ **TéléKiné** : Inciter les confrères à rester en contact avec les patients, nécessité de soutien, de dépistage, de maintien de l'activité physique (les APA sont sur le coup...). Les patients sortants d'hôpital ont besoin de réadaptation physique (le traitement d'urgence reste traumatisant) - Pb de prise en charge CPAM. Rester prêt pour la reprise. Les autres urgences continuent : Comment les assurer ? (AVC, Accidents...). Il y va de la considération de la place des MK dans le système de santé

23 mars : Conseil Scientifique : « renforcer le confinement ».

23 mars : Pdt CRO à Mme Guegen (ARS) : Information sur l'existence de la liste de MK pouvant assurer les soins respi – Relais de l'inquiétude sur les Epi pour pouvoir agir – Demande d'information sur la position des pouvoirs publics pour clarifier les préconisations venant des différentes instances professionnelles... Pour toute réponse quelques jours plus tard : « M. le Directeur vous remercie...Demander à vos confrères de rejoindre « Renfort Covid » (???)

24 mars : 1000 morts.

24 mars : Sec Gén : Continuité des missions ; recensement des conditions de travail des structures.

25 mars : Sec Gén : Appel de l'HAD pour la participation des MK, offre de soins et matériel de protection disponible.

- Appel aux parlementaires pour l'indemnisation des MK.

25 mars Le CRO a établi la liste régionale des MK disponibles pour des prises en charge de kiné respi en suivant le protocole. (voir 23)

27 mars : E.Philippe : « confinement au moins jusqu'au 15 avril ».

28 Mars O.Veran : Commande de respirateurs

30 mars : 3000 morts à l'hôpital

31 mars : Sec Gén : les listes de MK doivent être tenues à la disposition des ARS.

1 avril : Sce Gén CRO rappel au Directeur Ars de l'existence de la liste des MK disponibles pour les soins respi (voir 23 mars)

01 avril : Prise de contact par courriel avec le Conseil Régional Centre Val de Loire pour obtenir des EPI. 02 avril : Appel téléphonique du Cabinet du Président demandant des précisions.

1^{er} avril : Poursuite de la fermeture des cabinets.

02 avril : CNO Appel à la plus grande prudence quant aux circuits de distribution des masques.

2 avril : le Gouvernement décide de comptabiliser les morts en EHPAD

3 avril : Académie de Médecine : « port obligatoire de masques pour la population, masques « alternatifs » pour ne pas priver les soignants. »

3 avril : Mon Ordre : Appel pour « Renfort Covid »

5 avril : Courrier du CROMK d'abord diffusé aux Présidents CDO, à la Présidente P. Mathieu pour commencer à envisager la reprise : Situation économique des MK et désir de reprise – Demande des patients et crédibilité de la profession – nécessité de reprise progressive et donc anticipée...

6 avril : 2477 morts dans les EHPAD - Dépistages

8 avril : Sec Gén : Recensement des initiatives régionales.

8 avril : CNO SG Mesures dérogatoires en matière administratives (report)

8 avril : Communiqué police gendarmerie : Conseils de prévention des actes de malveillance aux acteurs du monde médical. (Vols d'EPI)

9 avril : Selon S. Ndiaye « il n'y a pas consensus sur le port du masque pour la population, pas de recommandation de l'OMS »

9 avril : Le CNO annonce un article présentant l'action des élus de l'Ordre pour rappeler et défendre la place des kinésithérapeutes dans la gestion de la crise sanitaire actuelle, et à plus long terme, dans le système de soin. Article dans le « Figaro » qui rapporte les propos de la Présidente du CNO, notamment sur le télésoin.

9 avril : **Bilan CRO communiqué au CNO** : Au niveau du CRO nous ne pouvons faire que les réponses suivantes :

- Le recensement a été fait sur les 6 départements grâce aux CDO qui poursuivent tous leurs missions.

- Nous avons relayé plusieurs fois les messages d'inscription des MK sur les plateformes « Renfort-COVID », Réserve sanitaire de à la demande du CNO et de l'ARS CVL, auprès des Présidents de CDO qui ont assurés la diffusion.

- Nous avons transmis cette liste à l'ARS qui n'a pas semblé en trouver l'utilité nous renvoyant vers les inscriptions à la plateforme "renfort-COVID" ? Nous avons dû préciser que cette liste détenue aussi par chaque CDO pour son département - pouvait être communiquée aux établissements par l'ARS et par une diffusion de l'information aux établissements ...5 jours après l'ARS nous demandait de leur envoyer le listing des MK volontaires !!!

- Nous avons sollicité l'aide du Conseil Régional pour la fourniture de matière, on nous a demandé notre liste de besoins mais ne pouvant nous en garantir la distribution, nous l'avons envoyée.

- Nous avons proposé aux autres Ordres de santé (CLIOR) de mettre en place une plateforme pour améliorer la distribution des masques comme cela s'est fait dans d'autres régions (PACA). Seul l'Ordre des Médecins et des Pédicures Podologues nous on répondu en nous indiquant qu'ils préféreraient s'en tenir au système de distribution officiel dans les officines de pharmacie pour les médecins et pour les Podologues qu'ils étaient exclus de la distribution.

Les CDO transmettent leur propre bilan.

13 avril : 3ème allocution du Président de la République : Le confinement est prolongé jusqu'au 11 mai.

13 avril : P. Mathieu, justification de la « fermeture » - problèmes du renouvellement des CDO.

14 avril : Mon Ordre : Les cabinets doivent rester fermer – élargir les visites aux post-chirurgicaux, oncologie, décompensation fonctionnelle, hospitalisation à domicile, EHPAD (accords du médecin coordinateur), soins palliatifs.

16 avril : Sec Gén : Ordonnance de référé du Conseil d'Etat. La demande d'un patient de la réouverture des cabinets est déboutée.

16 avril : nouveau message Gendarmerie précisant les correspondants dans les départements ;

6 avril : information sur le service d'urgences podologiques (Ordre des podologues)

16 avril : le Conseil régional CVL met à disposition du CRO un lot de 5000 masques chirurgicaux pour les MK.

17 avril : Récupération des masques à Orléans et distribution immédiate aux CDO de la région.

17 avril : Article de Presse « Apprentis kinés à la rescousse » En clair : Les étudiants de l'EUKCVL viennent volontairement épauler les structures de santé.

17 avril : CNO SG : Gestion des affaires courantes par les CDO

18 avril : CROMK – Sec Gén - Mon Ordre.: Publication au J.O. des possibilités de télésoins. Le CRO est informé de ces dispositions par M. J. Bergeau ARS CVL

20 avril : 20265 morts

20 avril : F. Dusserre relai le message FFMKR sur les perspectives de réouverture en attente de réflexion du CNO...

22 avril : CNO Présidente : Annonce d'une fourniture de visières.

22 avril : Mon Ordre, annonce des résultats des élections des CDO.

22 avril : Communication par l'ARS de l'existence de « dispositifs d'écoute et e soutien psychologique »

24 avril : Décès d'une consœur (CDOMK 37)

24 avril : CNO Pdte : « Nous préconisons une ouverture dès lors que ces mesures pourront être mises en œuvre, surtout en fonction des territoires »

25 avril : Mon Ordre. Reprise progressive dans les cabinets. Guide des bonnes pratiques.

26 avril CNO SG : Conditions de reprise en cabinet : Condition de progressivité : Missions des conseils départementaux et régionaux.

27 avril : vente de masques « grand public » autorisé dans les officines.

28 avril : Sec Gén : Protocole de distribution des visières.

27 avril : Demande d'informations à l'ARS : Position sur la réouverture – EPI – Information sur la situation sanitaire dans la région Mail de Mme Gueguen ARS (Directrice de l'offre de soins ARS CVDL): réponse à un courriel : « Bonjour, j'ai quitté mes fonctions à l'ARS. Les messages reçus sont réorientés vers une boîte fonctionnelle. Bien cordialement (*retraite*).

29 avril : CNO SG : circulaire afin de vous aider à y voir plus clair sur les implications de l'ordonnance n° 2020-427 du 15 avril 2020 en termes d'adaptation des procédures et délais auxquels vous êtes assujettis en application du code de la santé publique.

30 avril : Sec Gén : Mise à disposition d'un fond d'investissement pour fournir des EPI aux MK sur la trésorerie des CROMK. Demande de précisions le 2 mai et retour du Sec Gén. : (Beaucoup de difficultés pour un résultat aléatoire). « J'avoue ne pas bien comprendre l'esprit de ce message. Il me semble que le problème, j'espère ponctuel, n'est pas actuellement le coût du matériel de protection mais son absence sur le marché. Je me demande s'il revient bien à l'ordre de financer les moyens d'exercice des professionnels ; ne serait-ce pas plutôt soit à l'Etat dans un plan de santé général soit à l'assurance maladie (via une augmentation des tarifs par exemple...). L'Ordre serait mieux inspirer d'agir pour que les professionnels soient mieux honorés (honoraires) mieux considérés (salarie et libéraux), plutôt que de leur "offrir" du matériel avec leurs propres cotisations. L'Ordre par contre pourrait être un peu plus virulent avec les pouvoirs public (nationaux et locaux) pour aider les professionnels à se fournir en équipement et surtout en **possibilité d'accès faciles aux tests** ; et en liaison avec les syndicats pour demander **les mesures d'aides financières générales** comme pour l'ensemble des activités nécessaires à la population » F. Dusserre

3 mai : ARS M. J. Bergeau : - A propos de la réouverture des cabinets : Pas de réponse du niveau national à propos des masques (« Débrouillez-vous en vous regroupant... ») – pour la situation sanitaire : consulter le site de l'ARS.

4 mai : Article de Presse (NR) « professionnels de santé cherchent protections en urgence »

6 mai : Présidence : Demande de France BPCO, recensement des MK respiratoires dans la région.

9 mai : le CRO communique une liste de MK « spécialisé » en respi et/ou les moyens de les contacter selon les territoires.

7 mai : CNO SG : Le Conseil national a souhaité aller encore plus loin pour soutenir nos consœurs et nos confrères dans la sortie de crise, et débloque des fonds supplémentaires pour doter une enveloppe d'entraide exceptionnelle, dont les modalités d'attribution sont en cours d'élaboration. Au total, l'Ordre mobilise un million d'euros pour les kinésithérapeutes. Le CRO consulté indique son scepticisme sur la faisabilité de ce projet.

10 mai : Sec Gén Mon Ordre : Les kinésithérapeutes doivent poursuivre une reprise progressive de leur activité dans leurs cabinets. Message de remerciement aux collaborateurs.

10 mai CNO SG : Obligation des Conseil vis-à-vis de leurs salariés

11 mai : Déconfinement (partiel)

15 mai CNO SG : Formulaire type de consentement libre et éclairé du patient.
(Au-delà des questions particulières au COVID 19)

17 mai : Flash Actu : « Segur de la Santé » il est urgent de revaloriser les carrières et les salaires des kinésithérapeutes salariés.

18 mai CNO Pdte : REMERCIEMENTS GESTION DE CRISE COVID-19

19 mai CNO SG : Addendum bis à la circulaire du 08/04/2020 concernant la modification des délais de droit commun applicables aux ordres – Etat d’urgence sanitaire

20 mai CNO SG : Circulaire n°01620200519 sur l’impact de l’état d’urgence sur les contrats.

20 mai CNO Pdte : Etats généraux de la kinésithérapie

29 mai CNO SG : Dispositif de chômage partiel - précisions sur les congés payés

3 juin : Abandon du projet de fond de financement pour les EPI.

7 juin : Sec Gén : Evolution du guide de bonnes pratiques : Possibilité de soins sur plateau technique et balnéo (selon mesures barrières)

9 juin : Sec Gén : Ségur de la Santé : Consultation en ligne, à relayer. Etats Généraux de la Kinésithérapie : « Des pistes pour sauver la kinésithérapie »

15 juin : Décisions du CNO La
La priorité est donnée au Ségur de Santé : les commissions travaillent sur le sujet. Le Conseil national a entériné le calendrier de dépôt des dossiers de demande d’aide financière liée au Covid-19 (du 30 août au 30 septembre 2020). Nous vous communiquerons rapidement plus de détails sur ce point

25 juin Plénière CRO.

Éric Guelle

Secrétaire général CRO

Francis Dusserre

Président CRO

17 juin 2020